



Déclaration de la délégation FSU, CSA 12 octobre 2023

Monsieur le Recteur d'Académie, mesdames et messieurs les membres du CSA,

Plus d'un mois après la rentrée des élèves, le bilan est implacable : il manque des enseignant.es, des CPE, des PsyEN, des AED et AESH presque partout. Selon l'enquête de rentrée du SNES-FSU, près d'un établissement sur deux n'a pas fait la rentrée avec tous ses personnels. L'urgence n'est vraiment pas au remplacement de courte durée tant il sera impossible d'ici quelques semaines d'assurer les remplacements de longue durée, les TZR et non-titulaires étant déjà presque toutes et tous affecté.es à l'année. Il y a urgence à tout mettre en œuvre pour recruter des personnels.

Revalorisation

Le 13 septembre, lors de l'ouverture de la concertation sur l'attractivité du métier d'enseignant.es, Gabriel Attal a considéré que le dossier de la revalorisation salariale était clos. La dernière augmentation du point d'indice, de seulement 1.5% est loin de compenser la forte inflation. La revalorisation de certaines primes ne compense pas l'insuffisance de ces mesures. La promesse d'une augmentation de 10 % pour tous est bien un mensonge. La FSU exige le retour de l'indexation de l'évolution des traitements sur celle des prix. La FSU dans le cadre de L'interpro appelle à une journée de mobilisation le vendredi 13 octobre contre l'austérité, pour les salaires, les pensions et les minima sociaux, et l'égalité femmes-hommes.

Pacte

Malgré, l'opposition unanime des syndicats et de la profession, le ministère persiste à défendre le pacte au nom du « travailler plus pour gagner plus. » Loin de contribuer à la revalorisation attendue par toutes et tous, il consiste en un alourdissement de la charge de travail des personnels signataires. Il dégrade le fonctionnement des écoles et des EPLE et fragilise les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels. Nous contestons le choix du déploiement des réformes à coup de Pactes au risque de traitements inéquitables des élèves dans le service public d'éducation. Cette stratégie est démultipliée pour la voie professionnelle. Le pacte est la porte ouverte aux dérives dans certains établissements. Face au rejet, certains chefs d'établissement recourent à des procédés pour le moins contestables. Ici, il est dit que si l'ensemble de l'enveloppe n'est pas distribué, cette dernière diminuera l'an prochain. Ailleurs les dérives s'aggravent : chantage aux emplois du temps, rdv de carrière et refus d'autorisation de cumul pour l'université. Le pacte se substituerait désormais aux IMP ou aux HSE que les collègues percevaient auparavant pour certains projets.

Nous dénonçons la volonté, au nom de la reconquête des heures de classe perdues, de placer systématiquement les réunions, conseils de classe, en dehors des heures de service. Nous nous inquiétons des pressions sur les collègues pour que des remplacements soient assurés pendant les sorties scolaires et voyages. C'est une dérive scandaleuse, quand on connaît la charge de travail que demandent ces initiatives. Il serait par ailleurs regrettable qu'au nom de la communication présidentielle, l'ouverture culturelle, si importante pour l'émancipation de tous les élèves, soit remise en cause surtout dans notre académie.

La FSU refuse le Pacte et réclame dans l'immédiat le basculement de l'enveloppe dans celle prévue pour des mesures sans contreparties. Elle revendique de véritables augmentations salariales en particulier par une augmentation significative du point d'indice pour tous les personnels dans ce contexte de forte inflation.

Formation continue

La mobilisation, sous contrainte, du peu de collègues pactés ne permettra pas d'assurer les RCD. Aussi, le ministre se fourvoie-t-il dans une opération politique et médiatique de traque de la moindre « heure perdue ». LA FSU met solennellement en garde sur les risques pour les élèves de ne plus avoir la possibilité de bénéficier de sorties pédagogiques, de voyages scolaires, de personnels formés tout au long de leur carrière. Le Guide à l'usage du chef d'établissement publié à la rentrée, invite en effet à limiter les absences de courte durée, dont les absences pour formation continue avec l'objectif dès la rentrée d'un maximum de formations hors du temps de service pour atteindre un objectif de 100 % à la rentrée 2024. Les effets de ces annonces sont déjà visibles dans notre académie : formations annoncées pendant les vacances d'automne pour les AED, formations et webinaires le mercredi après-midi ou en fin de journée...

Par cette décision, le ministère portera la responsabilité d'un nouveau coup porté à l'attractivité de nos métiers et à la professionnalité des personnels. Le temps de travail des enseignant.es ne se limite pas au temps de service devant élèves, il intègre toutes les tâches invisibles (préparation des cours, correction des copies, réunions etc.) reconnues comme missions liées dans le décret du 20 août 2014. La FSU combat donc cette nouvelle offensive contre le temps et la charge de travail des personnels.

Bâti et canicule

L'inaction de l'administration lors de l'épisode caniculaire de la semaine de rentrée, illustre, non seulement l'impréparation de l'Éducation Nationale face au réchauffement climatique, mais aussi le mépris pour les conditions de travail des personnels et des élèves. Aucune consigne claire n'est donnée lorsque les températures dépassent les 35 degrés dans les classes, si ce n'est l'appel au bon sens !

Plus généralement, la FSU rappelle sa demande d'une réelle réflexion pour améliorer la qualité du bâti, incluant les représentants des personnels (rappel de l'audience de la FSU). De fait, le chantier semble mal engagé, au vu des annonces du ministre de la Transition écologique dont le plan de rénovation énergétique des établissements scolaire exclut le second degré et se fera, pour l'enseignement primaire, sans concertation avec les représentants des personnels.